

## **ANNEXE 2**

### **Profil de baignade**



---

## 4.

### SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

---

**Sur les 5 années étudiées, aucune pollution à court terme n'a été enregistrée sur la baignade de la base de loisirs de St Vincent les Forts** (au sens d'un dépassement des seuils de 370 pour les entérocoques et 1000 pour E. coli comme le précise l'article D.1332-15 du code de la santé publique).

Le seul risque identifié concerne une surverse des postes de refoulement ou des stations d'épuration du camping suite à une coupure d'électricité.

Pour faire face à ce type d'évènements, la commune est équipée d'un groupe électrogène. Une visite quotidienne des installations est faite par un employé communal ce qui permet de détecter un dysfonctionnement éventuel.

Par ailleurs, le SMADESEP a mis en place ou programmé un certain nombre d'aménagements qui devraient contribuer à améliorer la qualité des eaux de baignade de la commune de St Vincent les Forts.

Le SMADESEP s'est notamment engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité environnementale des équipements portuaires de la retenue de Serre-Ponçon.

Cette démarche a consisté en un diagnostic des nuisances occasionnées par les ports et sites de mouillage et par la définition d'équipements à mettre en place.

Ainsi est-il prévu la création d'un point propre juste en amont du site portuaire, à proximité du nouveau parking (48 k€ TTC). Il comportera une armoire à DMS, un bac à batteries, une cuve de récupération des huiles usagées, un container à piles usagées, un container sécurisé à déchets pyrotechniques et un container pour chiffons souillés et filtres à huiles.

De plus d'importantes infrastructures doivent être mises en place sur les communes voisines de Savines le lac et de Sauze du lac :

- A Savines le lac : création d'un quai, d'une cale de mise à l'eau, d'une cale de manutention et d'une aire de carénage (1 184 k€ TTC), d'une station d'avitaillement dans la baie du Barnafret (377 k€ TTC), et d'un point propre dans la baie de la gendarmerie (47 k€ TTC)
- Au Sauze du lac : création d'une station d'avitaillement sur ponton à Port St Pierre (235 k€ TTC) et d'un point propre (43 k€ TTC).

Enfin il est prévu de mettre en place sur le site une signalétique Port Propre de manière à sensibiliser les usagers de bateaux sur les risques de pollution.

Les bénéfices attendus sur le site de St Vincent les Forts sont de deux ordres :

- amélioration de la qualité de l'eau qui pouvait être polluée par diffusion d'une pollution depuis la baie de la gendarmerie toute proche
- limitation des risques de pollution accidentels sur le site car les opérations d'entretien des bateaux seront réalisées dans ces nouvelles infrastructures.

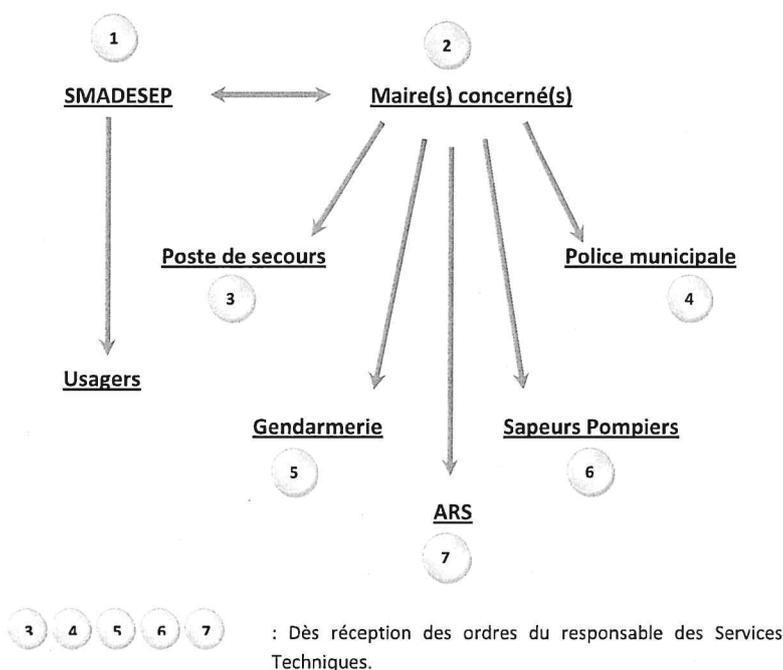
Enfin, pour faire face aux éventuels épisodes de pollution, le SMADESEP a mis au point une procédure de gestion de crise en liaison avec les communes. Elle figure page suivante.

PROFILS DE VULNERABILITE DES ZONES DE BAINNADE DE LA RETENUE DE SERRE PONCON  
**PROFIL DE LA PLAGE DE LA BASE DE LOISIRS – COMMUNE DE SAINT VINCENT LES FORTS**

## PROCÉDURE DE GESTION DE CRISE

Définit la démarche de transmission des informations et des actions à mener.

Les analyses ARS sont communiquées  
 concomitamment au SMADESEP et aux mairies.  
 La procédure est déclenchée dès l'obtention des conditions de fermeture  
 (pluie, débit...) ou dès l'obtention de résultats d'analyse non conformes  
 ou directement après constatation d'une anomalie  
 ou directement après constatation d'une anomalie  
 ex : bloom algal, surverse apparente, marée noire, etc...



ACTEURS		CONTACT		MISSION A REALISER	
		Téléphone	Mail		
1	SMADESEP	Franck GLEIZE	04.92.44.33.44	f.gleize@smadesep.com	Diffuse l'information au grand public par affichage des résultats communiqués sur les lieux de baignade
2	MAIRE	Détailler liste des contacts mairie et plages correspondantes			Prend la décision de fermeture des plages concernées par une pollution et émet un arrêté municipal interdisant la baignade. Il informe les différents acteurs des actions à réaliser sur le terrain
3	Poste de secours				Fournissent les informations aux usagers sur le site et veillent au respect de l'arrêté municipal
4	Police municipale				
5	Gendarmerie				
6	Sapeurs-pompiers				En situation d'alerte, prêts à agir en cas de contamination humaine
7	ARS	François AUBERIC	04.13.55.86.07	François.auberic@ars.sante.fr	Organise les analyses et communique les résultats au SMADESEP

---

## 5.

### SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

---

**La baignade de St Vincent les Forts a une qualité d'eau excellente.**

D'importants investissements ont été mis en œuvre pour améliorer la qualité des eaux de baignade, notamment au niveau des aménagements portuaires.

Il est tout de même suggéré de suivre quelques recommandations :

- Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des stations d'épuration du camping. Le SMADESEP devra être informé de toute surverse en période estivale.
- Sensibiliser les usagers des bateaux sur le risque de pollution (action en cours par le SMADESP),
- Sensibiliser les plagistes à l'environnement et à l'importance de ne pas polluer les plages, le lac et ses alentours.

**FICHE DE SYNTHESE**